



UNE LIGNE D'ACTIVITE EN 30 SECONDES

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S A S au capital de 4 000 000 €

R C S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 08/03/2024

Echéance le : 30/04/2024

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.L.N	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4435397	0165285			Zone Expedition : 03			5095249
Designation	N° Pièce	Quantité ou temps	C	Prix unitaire hors taxe	Ramse %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5095249 DU 08/03/2024 **							
CF 350 RM							
E: FILTRE CHARBON AM	1611635780	1,00	4	46,80	44,00	26,21	26,21
PAPR			4		10,00		-2,62
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 23,59							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIV LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.		Total TTC	
PI : 23,59				acquies sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
MO : 0,00				(4) 20,000		28,31	
DIV : 0,00				23,59			
				4,72			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

4435397 0165285 5095249

Echéance le : 30/04/2024

08/03/2024 28,31



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT. "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au siège de la facture et ne font l'objet d'aucun remède d'acompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en vertu d'un de l'article L441 6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le fournisseur se réserve le droit de suspendre ses livraisons et de réclamer des pénalités calculées sur des sommes dues et non payées à terme mais au taux minimum prévu par la loi n° 13 (prêt) 1988, à savoir 12% (pour être appliqué à l'acheteur).

RESERVES DE PROPRIETE : La propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendue jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 621-22 du Code de Commerce. Les risques de pertes ou de destruction des marchandises transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE. En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux de la résidence de l'acheteur ou de son siège de son établissement.